



## Contrat d'engagements Pommes-Poires 2024 / 2025 par l'AMAP A CHEVAL

### Adhérent(s)

Nom :  
Adresse :

Mail :  
Tél. :

### Producteur :

MAISON GAILLARD  
Production fruitière  
110 route royale  
78580 Les Alluets-le-roi

### Engagements de l'adhérent :

- préfinancer la production,
- assurer au moins une permanence de distribution et se rendre au moins une fois sur l'exploitation pendant la saison d'engagement,
- gérer son panier (partage éventuel de son contenu, les retards et absences aux distributions),
- participer aux réunions de bilan de fin de saison (2 par an).

### Engagement de l'arboriculteur partenaire :

- les fruits livrés sont certifiés bio,
- livrer des produits de qualité et frais de son exploitation,
- être présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures et accueillir les adhérents à sa ferme au moins une fois pendant la saison d'engagement,
- être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.

Les signataires du présent contrat s'engagent pour **7 distributions** de pommes et poires :  
**2024** : 10/10 – 14/11 – 12/12    **2025** : 16/01 – 13/02 – 13/03 – 10/04

### Constitution du panier de fruits, distribution et paiements

Les prix des paniers sont basés sur 1 kilo de pommes à 3.30€ et 1 kilo de poires à 4.30€.

Possibilité de payer en plusieurs fois (chèques à l'ordre de « **Maison Gaillard** »). TVA 5,5% comprise.

Le présent contrat est passé pour la fourniture à l'adhérent de pommes et poires.  
L'adhérent peut souscrire pour un ou plusieurs des paniers suivants :

Désignation	Prix unitaire	Prix panier	Nbre paniers	S/TOTAL
<b>LE PANIER DE 10KG</b> - 5 premières distributions : 10kg pommes-poires (7 kg de 2 variétés de pommes et 3 kg de poires) - 2 dernières distributions : 10kg de 2 variétés de pommes	36,00€ 33,00€	246,00€	....	....
<b>LE PANIER DE 5KG</b> - 5 premières distributions : 5kg pommes-poires (3,5 kg de 2 variétés de pommes et 1,5 kg de poires) - 2 dernières distributions : 5kg de 2 variétés de pommes	18,00€ 16,50€	123,00€	....	....
<b>LE PANIER DE 2KG POIRES</b> - 5 premières distributions : 2kg poires	8,60€	43,00€	....	....
			TOTAL	....

**Ce contrat est élaboré pour une période de 7 mois.**

Les distributions auront lieu le Jeudi à Bruyeres le châtel , entre 19h45 et 20h30.

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation réunissant les adhérents et l'agriculteur partenaire.  
Ce contrat sera conservé au siège de l'association. Une copie pourra être délivrée sur demande.

Fait en **1 exemplaire**, le \_\_\_ / \_\_\_ / 2024 à \_\_\_\_\_

Nom, prénom, signature de l'adhérent	Nom, prénom et signature de l'agriculteur